

**Une dynamique forte sur la mobilité Erasmus+ des alternants :
+30% en 2018-2019 et 10 000 mobilités en perspective pour 2022.
Entreprises et organismes sont invités à se remobiliser pour un rebond post-Covid**

En ouverture des Etats Généraux de la Mobilité des Apprentis, organisés les 16 et 17 septembre 2021 par l'association EuroAppMobility au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, **Laure Coudret-Laut**, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation dévoile les résultats de la Note 17 de l'Observatoire Erasmus+ sur les alternants français bénéficiaires du programme Erasmus+.¹

6 900 alternants inscrits en France ont bénéficié d'une mobilité Erasmus+ en 2018-2019, soit 30% de plus qu'en 2016-2017. « Cette dynamique, associée à une reprise post-Covid et des financements en augmentation, pourrait permettre d'atteindre plus de 10 000 alternants en mobilité Erasmus+ en 2022, estime Laure Coudret-Laut. Aujourd'hui, l'enjeu est de relancer les échanges. Nous invitons les établissements et les entreprises à se mobiliser pour bénéficier largement du nouveau cadre européen et des opportunités Erasmus+. »

- ★ Parmi ces 6 900 alternants partis en Erasmus+ en 2018-2019, 80% sont inscrits dans l'enseignement secondaire et 20% dans l'enseignement supérieur.
- ★ Les 4 080 apprentis de l'enseignement secondaire partis en 2018-2019 représentent 21% des 19 679 apprenants de l'EFP en mobilité Erasmus+ cette année-là.
- ★ 46% des mobilités d'apprentis de l'EFP se dirigent vers l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne, avec une bourse Erasmus+ augmentée à partir de 2021 : de 800 à 1 080€ par mois.
- ★ Dans l'EFP, 65% des apprentis en mobilité Erasmus+ sont inscrits dans un Centre de Formation des Apprentis (CFA), 20% sont inscrits dans un lycée professionnel ou polyvalent avec section d'enseignement professionnel, et 6 % se forment dans un Centre de formation professionnelle agricole. 49% sont issus de formations dans les domaines de la production (bâtiment, génie civil...) et 41% dans les services (hôtellerie, restauration, commerce, administration...).

LES CHIFFRES ERASMUS+ DANS L'EFP

En 2020, l'Agence Erasmus+ a financé **32 903 mobilités Erasmus+ dans l'enseignement et la formation professionnels** pour 23 975 apprenants (apprentis, lycéens, demandeurs d'emploi, jeunes en mission locale...) et 8 928 enseignants, formateurs et accompagnateurs.

La France est le deuxième pays d'envoi d'apprenants de l'EFP en mobilité Erasmus+, derrière l'Allemagne et devant la Pologne.

A l'échelle européenne, 1,5 million d'apprenants et de formateurs de l'EFP ont bénéficié d'une mobilité Erasmus+ au cours des vingt dernières années.

L'APPRENTISSAGE, UN CHOIX GAGNANT POUR L'EUROPE


Avec **+80% de budget** par rapport à la programmation précédente, le programme Erasmus+ 2021-2027 devrait bénéficier à au moins 10 millions de citoyens sur la période. **Les financements dédiés à l'EFP augmentent de 21,5% (contre +17% sur la période 2014-2020).**

Parmi les nouveautés : des moyens spécifiques sont mis sur l'inclusion pour permettre aux jeunes les moins favorisés d'avoir accès aux opportunités Erasmus+. Les destinations **hors Europe** sont éligibles à la bourse Erasmus+ pour les apprentis et formateurs de la formation professionnelle. Et **50 Centres**

¹ [Note 17 de l'Observatoire Erasmus+](#)

d'Excellence de la Formation Professionnelle seront financés par Erasmus+ d'ici 2025 pour décloisonner les secteurs, faciliter les synergies et la poursuite d'études.

La formation professionnelle est un des leviers identifiés par l'Union européenne pour construire une Europe sociale (salaires minimaux...) et répondre aux objectifs du Sommet Social de Porto (7 mai 2021) avec un taux d'emploi de 78% d'ici 2030. Dans sa feuille de route pour moderniser la formation professionnelle face aux besoins en compétences et aux enjeux écologiques, la Déclaration d'Osnabrück (30 novembre 2020) prévoit de développer la mobilité des apprentis grâce à Erasmus+.



Rémi - Apprenti voyageur
Walt Community • 1,3 k vues • il y a 1 an

LES IMPACTS D'UNE MOBILITE

L'Observatoire Erasmus+ a mesuré les effets positifs de la mobilité Erasmus+ sur les parcours des apprenants. A noter :

- ★ les jeunes qui ont réalisé une mobilité encadrée à l'étranger trouvent, en moyenne, un emploi en 2,9 mois contre 4,6 mois pour les autres ²
- ★ 86% des apprenants estiment avoir développé leur autonomie et leurs compétences linguistiques grâce à leur mobilité Erasmus+, et 93% perçoivent une amélioration de leur capacité d'adaptation ³
- ★ 85% des apprentis souhaitent poursuivre leur formation ⁴

DES PISTES POUR DEVELOPPER LA MOBILITE (LONGUE) DES APPRENTIS

- L'accueil d'apprentis européens dans les entreprises françaises

Dans le cadre d'Erasmus+, les entreprises françaises ont accueilli 930 alternants européens en 2018-2019, venant principalement d'Allemagne, de Belgique, de Pologne et du Portugal.⁵ « Il faut développer les capacités d'accueil pour les apprentis européens dans les entreprises, témoigne Eudes Bastid, coordinateur régional de la mobilité Internationale à l'URMA Pays de la Loire. Des échanges « un pour un » permettraient d'allonger la durée des mobilités. »

- La professionnalisation des référents mobilité dans les CFA

Comme l'a montré la Note 13 de l'Observatoire Erasmus+, l'enseignant (ou formateur) est presque toujours le déclencheur d'une mobilité, en particulier chez les publics vulnérables.⁶ « L'excellent suivi personnalisé effectué par les enseignants et formateurs de la voie professionnelle permet aux élèves de partir en confiance et de développer leur autonomie et leur capacité d'adaptation » confirme Laure Coudret-Laut. Grâce à la loi « avenir professionnel » de septembre 2018, tout CFA se doit de nommer un référent mobilité. L'Agence Erasmus+ réunit et collabore avec les acteurs nationaux de l'apprentissage pour définir, reconnaître et valoriser cette fonction. Un [guide métier](#), un module de formation et un kit pédagogique ont été développés, utilisés par l'ANFA, les Compagnons du Devoir, le CCCA-BTP, CCI France, CMA France, les MFR.

- La reconnaissance des compétences acquises en mobilité

L'Agence Erasmus+ anime une équipe d'experts de la mobilité pour la formation professionnelle qui accompagne les établissements dans la mise en œuvre d'outils européens pour certifier les acquis de la mobilité dans les parcours de formation. Dans le cadre d'une recherche d'emploi, [Europass](#), le CV européen, permet de valoriser les compétences professionnelles comme transversales (informelles). [Bonnes pratiques](#) / La MFR Saint Michel Mont Mercure organise le maintien de l'alternance à l'étranger (dans des organismes de formation partenaires) et a établi un référentiel de compétences avec une entreprise d'accueil en Hongrie.

★ D'autres pistes et bonnes pratiques sont à retrouver dans la Note 17 de l'Observatoire Erasmus+.

CONTACT PRESSE : Anne-Sophie Brioux – anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr – 05 56 00 94 41

² Note n°1 de l'Observatoire Erasmus+ : portraits des jeunes en mobilité

³ Note n°4 de l'Observatoire Erasmus+ : mobilité et employabilité

⁴ Source : enquête nationale « Mobilité européenne et valorisation de l'apprentissage » entre 2012 et 2014.

⁵ Note 17 de l'Observatoire Erasmus+

⁶ Note n°13 de l'Observatoire Erasmus+ : freins et déclencheurs de la mobilité